

Poitiers, le 11/02/2022

N/Réf. – PC 086 084 21 E0004

Dossier : parc photovoltaïque au sol « Centrale Photovoltaïque au sol de COULONGES »
à COULONGES(86290)

COURRIER ARRIVÉ

17 FEV. 2022

Monsieur,

Par courrier 31 janvier 2022, dans le cadre du projet de raccordement du site de production photovoltaïque sur la commune de COULONGES, vous nous avez sollicités pour connaître notre avis, ainsi que les éventuelles contraintes et servitudes concernant nos réseaux électriques pouvant affecter ce projet.

En réponse à votre demande, il n'y a pas de lignes électriques aériennes HTA appartenant à SRD Réseaux de Distribution sur l'emprise du projet.

Ainsi, nous émettons un avis favorable.

Conformément aux dispositions du schéma S3REnR Nouvelle-Aquitaine, ce projet sera raccordé suivant la file d'attente au moment de la demande de raccordement au poste source de SRD le plus proche de site de production et ayant une capacité d'accueil restante disponible.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fabien PETIT
Directeur des Infrastructures
et de la Stratégie de Développement



PJ : dossier de consultation